

Comité de bon voisinage Turcot – Sud-Ouest

Rencontre n° 11

2 septembre 2015, tenue au Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique

Début à 19 h

Présents à la table des intervenants

- Citoyens membres du comité
 - M. Mauricio Garzon-Beltran
 - Mme Jody Negley
 - M. Derek Robertson
 - Mme Viviane Rochon

- KPH Turcot (KPHT)
 - M. David Maréchal, directeur qualité environnement KPH Turcot

- Ministère des Transports du Québec (MTQ)
 - M. Stéphan Deschênes, directeur du projet Turcot
 - M^{me} Cynthia Martin, conseillère en communication
 - M. Guy Rivard, responsable de la construction, projet Turcot

- Morin Relations Publiques (MRP)
 - M. Sébastien Trottier, animateur de la rencontre

- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
 - M. Gilles Denicourt, sécurité routière, poste de quartier 15

- Ville de Montréal (VdM)
 - M. James Byrns, chef de division – Grands Projets – Projet Turcot
 - M^{me} Marie-Sophie Couture, chargée de projet

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Environ 40 personnes étaient présentes dans la salle.

Un suivi sera fait lors d'une prochaine rencontre du comité pour les interventions en orange.

Introduction

- Ouverture de la réunion et mot de bienvenue
- Explication de la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement
- Présentation des intervenants
- Plan de la soirée
 - Mise à jour des travaux du ministère des Transports (MTQ)
 - Mise à jour des travaux de KPH Turcot (KPHT)
 - Suivi du plan d'intervention de la Ville Montréal

Présentations

Mise à jour des travaux du ministère des Transports (MTQ)

Présentation de M. Guy Rivard (MTQ)

A. Retour sur les questions

Le secteur de l'Allée des Tanneries abritera des sols faiblement contaminés, soit des sols de type A ou B. La Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques définit le critère A et B de la façon suivante. Les sols de niveau A ont des teneurs de fond pour les paramètres inorganiques et limite de quantification pour les paramètres organiques. Les sols de niveau B sont quant à eux la limite maximale acceptable pour des terrains à vocation résidentielle, récréative et commerciale. La qualité des sols est donc conforme au critère de dosage émis par le Bureau d'audience publique sur l'environnement.

Toutefois, la présence de matières résiduelles non dangereuses sur une partie du site, soit 662 m³, ce qui équivaut à 5 % du volume total, ne respecte pas les normes et devra être excavée. Les sols seront remplacés par des sols propres.

Les discussions sont toujours en cours entre le ministère des Transports, la Ville de Montréal et le CN concernant le concept d'aménagement pour le secteur. Dès qu'un concept préliminaire sera développé, les citoyens seront consultés.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) Depuis plusieurs rencontres, il n'y a aucun représentant des commerçants pour certains secteurs. Est-ce que le Ministère a prévu des remplaçants pour les représenter durant les comités ?	(Craig Sauvé, VdM) Étant conseiller de la ville, district de Saint-Henri-La Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles je vais les représenter et poser des questions pour eux.
(Jody Negley) Lorsque le concept sera prêt, est-ce qu'il sera encore temps d'entamer des discussions avec les citoyens ou celui-ci sera déjà définitif ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Les discussions sont toujours en cours afin d'établir un concept. En ce moment, il y n'a seulement qu'une ébauche. Dans les prochaines semaines, nous devrions être en mesure de présenter un concept. Je crois que vous aviez des préoccupations concernant des jardins qui sont dans le secteur. Soyez assurés que nous en tenons compte.

B. Renforcement et déviation du collecteur Haut Saint-Pierre

Les travaux de renforcement et de déviation du collecteur Haut Saint-Pierre se poursuivent. Au pied de la falaise Saint-Jacques, 324 mètres de conduites ont été installées sur les 850 mètres prévus au total. Les travaux de construction du boulevard Pullman se poursuivront puisque les conduites se retrouvent sous le boulevard. À l'extrême est, près de la rue Saint-Rémi, les travaux sont retardés par des fouilles archéologiques.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) Que va-t-il se passer avec les vestiges que vous avez trouvés ?	(Guy Rivard, MTQ) Nous allons attendre à la prochaine diapositive puisque nous allons aborder ce sujet bien précis.
(Guy Chiasson) Les vestiges sont importants à conserver et je voudrais savoir si le tracé du collecteur met en péril la mise en valeur des vestiges découverts.	(Guy Rivard, MTQ) Le tracé du collecteur traverse le site des vestiges.
(Guy Chiasson) Est-ce que l'on peut demander que les vestiges soient préservés et mis en valeur ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Le MTQ est en communication constante avec le ministère de la Culture et des Communications. À ce moment-ci, il n'est pas prévu de conserver les vestiges. Nous sommes actuellement à l'étape des fouilles archéologiques et des inventaires afin de recenser ce qui a été trouvé. De plus, nous effectuons des modélisations en trois dimensions, Nous envoyons tous les artefacts à la Réserve d'archéologie du Québec.

C. Réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques

Dans la partie est de la rue Saint-Jacques, une quinzaine d'archéologues poursuivent les fouilles archéologiques dans le secteur de l'ancienne intersection des rues Saint-Rémi et Saint-Jacques. Dans le secteur situé à l'est de la rue Saint-Rémi, plusieurs fondations de commerces et d'habitations ainsi que plusieurs vestiges datant du 19^e siècle ont été retrouvés. Les habitations se trouvaient sur les berges de l'ancien lac Saint-Pierre, également appelé le lac à la Loutre, qui s'étendait vers l'ouest pour couvrir une bonne partie de ce qui est maintenant la cour Turcot.

Dans la partie à l'ouest de la rue Saint-Rémi, un atelier d'artisan tanneur a été découvert. Cet atelier datant de la fin du 18^e siècle est considéré comme partie intégrante de l'ancien Village des Tanneries. En plus des fondations de l'atelier, les archéologues ont découvert deux cuves en bois utilisées pour le traitement des peaux. Finalement, sous la rue Saint-Rémi, plusieurs vestiges de bâtiment datant du 18^e siècle ont été trouvés ainsi que la base d'un four. Leurs fonctions demeurent toutefois indéterminées. Les citoyens sont invités à consulter le site Internet du projet Turcot pour plus de détails. Les archéologues resteront en place jusqu'à la fin septembre. Ceux-ci procéderont, entre autres, à des relevés numériques sur l'ensemble du site afin de bien documenter les vestiges présents.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Guy Chiasson) Ce site a un potentiel archéologique très connu depuis longtemps. La Société historique de Saint-Henri a déjà demandé des fonds pour faire des fouilles à cet endroit, mais la demande a été refusée. J'ai eu l'occasion	(Stephan Deschênes, MTQ) Nous prenons bonne note de votre demande.

<p>de visiter le site dimanche matin. Au cours de celle-ci, il nous a été mentionné que les archéologues ont eu la surprise de découvrir un site beaucoup plus important que ce qu'ils avaient envisagé. C'est à ce sujet que l'on doit se poser des questions. Les travaux prévus à cet endroit devraient être détournés ou retardés afin de conserver le site qui, je le répète, a une valeur archéologique de la plus haute importance pour le Québec et le Canada. De plus, quand le tracé de la rue Saint-Rémi a été refait, les vestiges qui avaient été trouvés n'ont pas été conservés. Tout ce secteur historique remonte à 1750. Que les plans aient été faits sans tenir compte du site archéologique est incompréhensible. Il est certain que nous allons demander d'arrêter les travaux, et ce, avec toute l'énergie qu'il faudra déployer afin de ne pas détruire ces vestiges. Nous devrions prendre exemple sur les sites historiques les plus importants du monde entier tels que ceux au Mexique. Ce pays a décidé de détourner le tracé du métro parce qu'il y avait des vestiges importants. Comment peut-on accepter de recouvrir ou de détruire ce potentiel historique qui est un lieu fondateur du Québec et du Canada ? Nous allons entreprendre toutes les démarches et récolter tous les appuis nécessaires pour que votre projet ne soit pas mis en œuvre tel qu'il a été planifié au départ.</p>	
<p>(Citoyen) Je pense que le ministère des Transports démontre un manque de respect flagrant depuis le début des travaux. Ce qui se passe n'est pas à prendre à la légère. Votre Turcot, vous nous le mettez à travers la gorge depuis le début dans des formes qui ne correspondent pas à notre siècle. Vous continuez même si on peut vous démontrer clairement que c'est important, non pas seulement pour le quartier, mais pour l'ensemble de la communauté. J'espère que vous allez en tenir compte parce que sinon, il va y avoir une résistance citoyenne qui se formera et vous nous aurez sur votre chemin.</p>	<p>(Stephan Deschênes, MTQ) C'est noté.</p>
<p>(Jody Negley) En ayant travaillé depuis le début avec la mobilisation Turcot, je dois avouer que les gens qui travaillent sur le projet Turcot le font dans la bonne foi et le respect. Lors des consultations publiques avec le BAPE, est-ce que l'importance des fouilles archéologiques a été</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Malheureusement, je n'étais pas présent lors des consultations publiques du BAPE. Je n'ai donc pas la réponse pour vous ce soir. Toutefois, je peux vous confirmer que dans tous les projets majeurs où l'on construit des infrastructures, il y a toujours un</p>

<p>mentionnée ?</p>	<p>inventaire archéologique qui doit être fait. Évidemment, lorsque les vestiges ont été découverts, le ministère de la Culture et des Communications a été mis au courant et jusqu'à présent, nous avons l'autorisation de procéder aux fouilles, aux inventaires, à la numérisation du site afin de faire une reconstruction 3D et de déposer des photos et vidéos sur le site Internet.</p>
<p>(Jody Negley) Est-ce que l'archéologie fait partie d'un des décrets du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Nous allons vérifier et vous revenir à la prochaine rencontre</p>
<p>(Guy Chiasson) Les fouilles archéologiques ne relèvent pas nécessairement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'erreur qui a été commise remonte à l'époque du premier échangeur Turcot, lorsqu'il n'y avait pas l'obligation de procéder à des fouilles archéologiques comme aujourd'hui. Cette fois-ci, nous avons découvert un site d'importance qui a la grandeur de plusieurs terrains de football. Maintenant que les vestiges ont été découverts, nous ne pouvons plus revenir en arrière et nier l'importance.</p>	
<p>(Éric Cimon, conseiller politique) Les élus ont fait la visite du site d'enfouissement dimanche dernier. Lors du conseil des élus, une entente a été conclue concernant la préservation des vestiges. Le conseil a vu l'importance du site. C'est après tout le lieu de naissance de Saint-Henri.</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Le ministère des Transports considère l'importance des découvertes archéologiques et déploie les efforts nécessaires, notamment la quinzaine d'archéologues présents sur le site. Le MTQ met tout en œuvre pour faire l'inventaire et les fouilles requises dans le secteur. Le Ministère comprend que certains citoyens aimeraient que les vestiges demeurent en place, mais pour l'instant, des travaux importants doivent se poursuivre. L'échéancier est très serré et nous avons seulement une petite fenêtre du mois de janvier au mois de mars pour faire certaines interventions. L'entrepreneur qui travaille dans le secteur a tout de même changé sa séquence de travaux considérant les découvertes archéologiques. Toutes vos demandes seront prises en considération.</p>
<p>(Craig Sauvé, conseiller de la ville) Est-il possible d'étudier les options envisageables et de faire un minimum d'efforts afin de conserver les vestiges ? Combien de temps avons-nous que vos machines ne détruisent les vestiges ?</p>	<p>(Guy Rivard, MTQ) Comme mentionné, les travaux doivent se poursuivre. Les fouilles sur certaines parties du site se terminent cette semaine et d'autres la semaine prochaine. Une fois que les fouilles seront terminées, les travaux se</p>

	poursuivront. Toutefois, nous vous avons bien entendu et allons évaluer la situation. Si vous avez des représentations à faire, exprimez-vous rapidement, parce qu'il ne reste pas beaucoup de temps. Graduellement, les archéologues vont libérer les sites.
(Derek Robertson) Est-ce qu'il est possible d'avoir un délai concernant les travaux sur les chantiers ?	(Guy Rivard, MTQ) Nous allons laisser tout le temps nécessaire aux archéologues pour faire leur travail. Les archéologues ont demandé un délai jusqu'au 27 septembre, ce que nous allons respecter. Toutefois, le 27 septembre est la date finale de tous les secteurs, ce qui signifie que certains sites seront terminés plus tôt.
(Jody Negley) Si je comprends bien, ce n'est pas dans votre intention de démolir toutes les ruines. Vous allez avoir besoin d'un certain espace pour dégager le collecteur ? Vous aurez donc besoin d'un seul endroit et pas tout le site ?	(Guy Rivard, MTQ) Tel que le projet est fait actuellement, ce n'est pas possible. Nous devons creuser plus profond que les ruines.
(Jody Negley) Est-ce qu'il y aurait moyen d'avoir recours à l'expertise d'un archéologue et d'un urbaniste pour évaluer le potentiel d'intégrer un projet complémentaire à vos travaux afin de préserver les vestiges ?	(Guy Rivard, MTQ) Nous prenons bonne note de votre demande et allons voir ce qu'il est possible de faire.
(Citoyen) Pouvez-vous nous clarifier la procédure du ministre des Transports et du ministère de la Culture des Communications ? À quel moment les ministères peuvent statuer qu'il y a peut-être quelque chose à préserver ? Attendez-vous une autorisation pour poursuivre les travaux ou vous y allez par votre propre chef ?	(Guy Rivard, MTQ) Lorsque nous avons découvert les premiers vestiges, nous en avons informé le ministère de la Culture et des Communications et avons obtenu une autorisation pour procéder aux fouilles. Le Ministère est au courant, mais je ne connais pas la procédure exacte.
(Citoyen) Peu importe le résultat des fouilles, vous êtes autorisés à poursuivre les travaux ?	(Guy Rivard, MTQ) Actuellement, oui. Le ministère de la Culture et des Communications nous donne l'autorisation de poursuivre.

Sur la rue Saint-Jacques, entre la rue Addington et l'avenue Girouard, des équipes poursuivent la construction des chambres de raccordement. La chambre doit atteindre le collecteur existant à 30 mètres de profondeur. Les travaux se déroulent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et se poursuivront à ce rythme durant toute la saison automnale. Toutefois, les travaux plus bruyants doivent cesser à 23 h pour respecter les seuils de bruit inscrits au contrat.

Le Ministère a procédé le 24 août dernier à la fermeture longue durée de la sortie de l'autoroute 720 en direction ouest menant à la rue Saint-Jacques, et ce, jusqu'à la fin du mois de novembre 2015. Cette fermeture était prévue pour le début de l'année 2016. Toutefois, les fouilles archéologiques ont entraîné un changement dans la séquence des travaux de l'entrepreneur. L'entrave est nécessaire afin de poursuivre les travaux de réaménagement des rues Saint-Jacques, Saint-Rémi et Pullman. Plus précisément, cette fermeture permettra de construire la partie nord de la rue Saint-Jacques, c'est-à-dire la direction ouest, selon le nouveau profil de la rue, plus bas que sa position actuelle. Les travaux

incluent les fondations de la route, les égouts, l'éclairage et le terrassement. La structure et la bretelle dans sa configuration actuelle, qui a été construite en 2013, étaient temporaires. Il est important de revoir l'alignement de la bretelle. Les travaux se feront d'ici la fin novembre.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Quel est le détour proposé pour les automobilistes ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Les automobilistes pourront prendre l'autoroute 15 nord et la sortie pour le chemin de la Côte-Saint-Luc.

D. Prolongement du boulevard De La Vérendrye

Durant la semaine du 3 août 2015, la construction des deux structures permettant à l'autoroute 15 d'enjamber le boulevard De La Vérendrye ainsi que celle des amorces de deux des quatre bretelles d'entrées et de sorties de l'autoroute 15 ont été complétées.

Des équipes ont mis en place des dalles pour procéder au bétonnage des ponts d'étagement. L'une des dalles a été coulée dernièrement et la deuxième s'effectuera plus tard cette semaine. La construction des bretelles d'entrées et de sorties entre le boulevard De La Vérendrye et l'autoroute 15 est passablement avancée. Les travaux doivent se terminer en décembre 2015. Le boulevard De La Vérendrye ne sera toutefois pas ouvert à la circulation en raison des travaux de prolongement.

Les rues Dunn et Gladstone seront reliées entre elles afin d'éviter les culs-de-sac. La rue Pitt rejoindra le boulevard De La Vérendrye et ce dernier rejoindra la rue Saint-Patrick. Sur le boulevard De La Vérendrye, il y aura deux voies de circulations par direction, des trottoirs ainsi qu'une piste cyclable.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Il y a environ 18 000 véhicules par jour sur le boulevard De La Vérendrye. Vous dites que 18 000 véhicules, accommodés par des bretelles directionnelles par l'échangeur Turcot, est équivalent à un feu de circulation avec un angle de 100 degrés ? J'avais suggéré de modifier l'échangeur pour permettre à la circulation de faire une boucle au lieu de faire un virage à gauche. Lisez ma correspondance à ce sujet.	(James Byrns, VdM) Le MTQ s'occupe du projet Turcot, mais tous les liens avec la Ville ont été faits en concertation avec les spécialistes de la Ville afin de développer la configuration de l'échangeur De La Vérendrye. Quand l'accès à la rue Saint-Patrick sera fait, nous allons éliminer le passage de camions dans ce secteur résidentiel.

E. Travaux ferroviaires du CN – rue De Courcelle

Les travaux ferroviaires effectués par le CN visant le déplacement des voies ferrées se poursuivent. Les travaux de terrassement sont également réalisés afin de préparer le terrain pour le déplacement des voies. Au mois d'août, les travaux ont été effectués 7 jours sur 7. Toutefois, au cours des prochaines semaines, les travaux devraient avoir lieu principalement en semaine, de 6 h à minuit. Vers la mi-novembre, le CN devrait procéder à la fermeture du passage piétonnier pour une durée d'environ 4 jours afin d'effectuer le raccordement des voies. La fermeture est inévitable pour des raisons de sécurité. Le détour balisé sera mis en place et sera présenté au prochain comité, le 20 octobre 2015.

(Craig Sauvé, conseiller de la ville) Quel est l'échéancier pour ces travaux ? Plusieurs citoyens	(Guy Rivard, MTQ) Les travaux du CN dans ce secteur devraient se terminer à la fin du mois de
---	---

mentionnent le niveau élevé de bruit le soir.	décembre.
---	-----------

F. Bretelle A-15 sud vers A-20 ouest

Les travaux de construction d'une partie de la future bretelle qui mènera de l'autoroute 15 sud vers l'autoroute 20 ouest ont été complétés. La structure est située dans la cour Turcot et il est possible de l'apercevoir lorsque l'on circule sur l'autoroute 20 ouest.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Cette bretelle ne sera pas accessible durant une longue période étant donné qu'il faut construire une nouvelle chaussée en-dessus de l'autoroute 15 sud, directement dans l'empiètement de l'autoroute 15 sud. Il va donc être impossible de raccorder les voies tant que l'échangeur ne sera pas construit. Je vous conseille de lire ma correspondance à ce sujet.	(Stéphan Deschênes, MTQ) Je prends note de votre commentaire.

Mise à jour des travaux de KPH Turcot (KPHT)

Présentation de M. David Maréchal (KPH Turcot)

A. Mise à jour sur le démantèlement de la bâtisse du 780 rue Saint-Rémi

Les travaux de démantèlement du 780 Saint-Rémi ont débuté dans la semaine du 3 août. Actuellement, tous les travaux se font à l'intérieur de la bâtisse. Les travaux s'effectuent de jour, de 7 h à 19 h, afin d'éviter d'avoir trop d'impact sur la quiétude des résidents. L'enlèvement de la toiture prévue pour l'instant débiterait autour du 18 septembre 2015. Un avis sera envoyé aux résidents pour les prévenir. Ensuite, l'enveloppe du bâtiment sera démantelée et les travaux devraient se terminer vers la fin du mois d'octobre. Des cisailles seront utilisées pour le démantèlement au lieu de marteaux afin de minimiser le bruit. De plus, afin de s'assurer de limiter la poussière, des mesures pour la qualité de l'air seront appliquées.

B. Démantèlement de la bretelle Saint-Jacques

À la suite de plusieurs études, les travaux qui étaient prévus lors de la fin de semaine du 11 septembre seront reportés à la mi-octobre, la date exacte reste à confirmer. Avant d'entamer les travaux de démantèlement, il est primordial d'améliorer le soutien de l'autoroute 720. Les mêmes mesures seront utilisées quant au bruit, à la poussière et à l'horaire des travaux.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Recevez-vous la documentation que je transmets à Transports Québec ?	(David Maréchal, KPH Turcot) Oui, nous recevons bien votre correspondance. Les ingénieurs vont s'assurer que les travaux se feront de façon sécuritaire au moment du démantèlement.
(Citoyen) Le mur antibruit fonctionne probablement très bien pour un côté de la rue. Par contre, de l'autre côté, il y a toujours beaucoup de	(David Maréchal, KPH Turcot) Nous ne travaillons pas de nuit. Il y a des stations de suivi du climat sonore installées à des endroits stratégiques afin

<p>bruit la nuit, et ce, en continu. Jusqu'à quelle heure effectuez-vous des travaux ?</p>	<p>de s'assurer que le bruit ne dépasse pas le seuil permis.</p>
<p>(Citoyen) J'ai déjà fait une plainte concernant le bruit. Je connais bien l'équipement. J'ai appelé le MTQ et je n'ai eu aucune réponse. Le soir, je ne peux rejoindre personne et c'est un problème. Pourquoi la sécurité sur un chantier est plus importante que tout ce qui l'entoure ? Chaque fois que le Ministère prend une décision, vous ne respectez pas les citoyens. De plus, le bruit provenant du chantier de l'avenue Greene est très fort. Lorsqu'il y a de la construction sur cette avenue, sous l'autoroute 720, le son est amplifié. Est-ce que ce facteur est considéré ? De plus, si la norme de bruit est à 100 et que vous descendez à 90, cela reste trop fort. J'ai vu également que vous allez fermer l'avenue Atwater durant la fin de semaine. Vous ne respectez pas le citoyen.</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Les entrepreneurs ont un niveau de bruit à respecter le soir. Je peux comprendre que le bruit d'un camion est déroutant lorsqu'il recule, mais c'est un élément de sécurité pour les travailleurs. Toutefois, dans la plage horaire que vous mentionnez, l'entrepreneur était probablement en droit d'effectuer ces travaux. Généralement, c'est à compter de 23 h que le bruit doit diminuer. Si un camion ou un tracteur recule, ça fait partie du seuil tolérable. Aucune alerte de bruit n'a été répertoriée parce que les seuils ont été respectés. Notez que les machines servant à analyser le volume du bruit sont disposées à des endroits stratégiques. Les seuils sont les mêmes que ceux qui sont imposés à vos voisins. Il y a également les règlements de la Ville à respecter. Concernant la fermeture de l'avenue Greene, il y a des avis qui ont été envoyés dans les médias, les journaux, sur le site Internet du MTQ et à Radio Circulation 730 AM. Les travaux se font durant la fin de semaine de la fête du Travail pour limiter les impacts sur la circulation.</p>
<p>(Citoyen) Vous utilisez des moyens pour diffuser l'information, mais parfois, les messages ne se rendent pas aux résidents. Je crois que vous pouvez informer les citoyens à l'avance parce que plusieurs résidents n'étaient pas informés de la fermeture de l'avenue Greene. Ils ont appris la nouvelle quelques jours avant les travaux seulement. Je crois qu'il y a une manière que le MTQ fasse un suivi en temps réel sur Twitter.</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) Nous faisons déjà cela. Le projet Turcot a un compte Twitter et ce dernier est alimenté régulièrement.</p>
<p>(Citoyen) Pourquoi avez-vous fermé l'entrée de l'avenue Greene ? Pourquoi ne pas avoir attendu ?</p>	<p>(Stéphan Deschênes, MTQ) KPH Turcot doit reconstruire l'autoroute 720. Pour se faire, certaines bretelles d'accès doivent être fermées. Ces travaux étaient connus depuis longtemps et nous en avons fait l'annonce aux citoyens et la présentation aux élus.</p>

C. Construction de structure de la route 136

Les travaux de structures pour la nouvelle route 136 commenceront à la fin de l'année 2015. En préparation aux travaux de déviation et de dégagement de certains axes, des travaux de déviation seront

effectués lors de la fin de semaine du 11 et 12 septembre. Durant cette fin de semaine, la rue Saint-Rémi sera fermée. La semaine prochaine, en préparation de la fermeture de Saint-Rémi, il va y avoir la fermeture d'un trottoir et l'interdiction de stationner sur la rue Cazalais. Les travaux débuteront vendredi, le 11 septembre à compter de 21 h et se termineront le 13 septembre à 5 h du matin. Pour la structure Saint-Rémi, les travaux commenceront à la mi-septembre. Les travaux plus importants, qui commencent à la mi-octobre, comprennent l'enfoncement des pieux.

Intervention	Réponse
(Vivianne Rochon) Est-ce que ce serait possible de mettre des dépliants aux portes des citoyens pour mentionner les entraves et les nuisances ?	(David Maréchal, KPHT) Absolument.
(Citoyen) Est-ce que les rues Saint-Rémi et De Courcelle seront fermées simultanément ?	(David Maréchal, KPHT) Oui, durant les 3 jours nécessaires pour les travaux de déviation.
(Citoyen) Les cyclistes et les piétons devront passer par une route secondaire, ce qui pourrait créer des problèmes. Comment avoir accès au nord si on ferme ces routes ?	(David Maréchal, KPHT) Pour les automobilistes, des chemins détour seront mis en place. Concernant les cyclistes, je vais vérifier à savoir quelle déviation sera proposée. Les travaux ne dureront que 3 jours, soit de 21 h le 11 septembre jusqu'à 5 h le 14 septembre. Concernant les commerces situés dans une fermeture, l'accès local sera permis.
(Derek Robertson) Est-ce que les piétons pourront toujours passer par la rue De Courcelle, comme c'est le cas actuellement ?	(Stéphan Deschênes, MTQ) Les piétons et le cycliste pourront passer par la rue De Courcelle.
(Craig Sauvé, conseiller de la ville) Des dépliants dans toutes les boîtes aux lettres incluant les commerçants devraient être envoyés.	(Cynthia Martin, MTQ) Nous faisons régulièrement de la distribution d'avis dans un certain périmètre. Normalement le périmètre est assez large autour du lieu des travaux. De plus, il y a des messages sur des panneaux à messages variables, sur le site Internet, Twitter et dans le bulletin mensuel. Concernant la fermeture de la rue Saint-Rémi, des avis seront envoyés.

La première phase des travaux, soit le passage d'une conduite de gaz, aura lieu d'ici la fin du mois de septembre. La rue Desnoyers sera donc fermée le temps des travaux, mais la circulation locale reste permise. Ces travaux permettront de dévier la rue Saint-Jacques et de libérer l'espace afin de réaliser des travaux de structure qui vont commencer vers la fin du mois d'octobre. Les murs antibruit resteront en place toute la durée des travaux.

Le détour pour la fermeture de la rue Saint-Rémi sera balisé et passera par l'avenue Atwater et la rue Saint-Antoine Ouest.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Est-ce que vous êtes au courant qu'il n'y a qu'une voie sur quatre ouverte sur la rue Saint-Antoine Ouest, et ce, jusqu'en novembre ? À la	(Stéphan Deschênes, MTQ) Il y aura une coordination entre la Ville et le MTQ pour éviter toute problématique.

hauteur des avenues Atwater et Greene, cela crée beaucoup de circulation. Vous nous dites que vous allez mettre encore plus de camions ?	
(Citoyen) Est-ce que c'est possible d'avoir une présence policière dans le secteur ? Les automobilistes ne respectent pas les détours balisés. Les secteurs résidentiels se voient accueillir beaucoup de véhicules.	(Gilles Denicourt, SPVM) Nous faisons beaucoup d'opérations concernant la vitesse.
(Citoyen) Sur la rue Notre-Dame Ouest, la vitesse de 30 km/h n'est pas respectée. Ça dérange tout le monde lorsque les camions passent sur cette rue. Il y a beaucoup de commerçants et de terrasses. Il faut qu'il y ait des contrôles.	(David Maréchal, KPHT) Le détour sera seulement durant deux jours. J'ai noté les points et nous allons les regarder en profondeur. À noter qu'il devrait y avoir moins de circulation la fin de semaine.

D. Les travaux dans le secteur de l'avenue Greene

L'entrée de l'avenue Greene menant à l'autoroute 720 en direction est a été fermée le 20 août 2015 et des travaux d'abandon de la conduite de gaz ont eu lieu du 20 au 24 août 2015 par Gaz Métro. Nous avons été en mesure de rouvrir l'avenue Greene dans les deux directions plus tôt que prévu, soit le 25 août au lieu du 3 septembre. Le long de la rue Selby, il y aura des travaux de construction d'un mur de soutien qui débiteront au mois d'octobre. Les dates exactes ne sont pas encore fixées.

Les travaux de démantèlement de l'entrée de l'avenue Greene se font ce week-end, soit de samedi matin 7 h jusqu'à lundi soir 19 h. Les travaux seront effectués de 7 h le matin à 19 h le soir. L'avenue Atwater sera fermée durant les travaux pour permettre de démanteler l'avenue Greene au-dessus de l'avenue Atwater. La sortie de l'autoroute 720 en direction est menant à la rue Guy sera fermée pour des raisons de sécurité ainsi qu'une voie de l'autoroute 720 est. Tous les rebus de béton seront chargés au fur et à mesure et envoyés dans la cour Turcot pour être concassés et réutilisés dans les structures. Plusieurs moyens de rabattage de la poussière seront utilisés durant les travaux. Il y aura une surveillance permanente pour la poussière, le bruit et les vibrations afin de s'assurer qu'on respecte les mesures.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Il y a une affiche qui a été mise sur l'avenue Greene, sous l'autoroute 720, afin d'indiquer la hauteur de dégagement. Cela empêche les camions de rester pris sous la structure, ce qui arrivait avant la mise en place de l'affiche. Il faudrait installer la même affiche dans l'autre sens, considérant que l'avenue Greene est maintenant empruntable dans les deux directions.	(Stéphan Deschênes, MTQ) Merci monsieur.
(Jody Negley) Vous deviez faire des analyses sur la qualité de l'air. Est-ce qu'il est possible de faire un bilan des données que vous avez récoltées ? Pouvez-vous publier l'information sur Internet comme vous le faites pour les niveaux sonores ?	(Marie-Sophie Couture, VdM) Il y a eu certains retards dans l'arrivée des équipements, mais entre-temps il y a eu des équipes du Ministère en place pour s'assurer de la qualité de l'air. D'ici quelques semaines, des stations seront installées.
(Citoyen) Est-ce que nous pouvons déduire que si	(Marie-Sophie Couture, VdM) C'est à voir. Nous

nous n'avons pas de rapport sur la qualité de l'air, c'est parce que les résultats sont à l'intérieur des normes ?	avons un seul permis pour tous les entrepreneurs, et ce, quel que soit l'endroit où ils travaillent. De plus, nous assurons un suivi, que ce soit le promoteur ou un sous-traitant.
--	---

E. Réalignement du boulevard Pullman et les travaux dans le secteur du boulevard de Sainte-Anne de-Bellevue dans l'ouest

Le réalignement du boulevard Pullman est terminé. Celui-ci passe sous la structure de façon temporaire, afin de permettre la réalisation des travaux de structure de l'autre côté, pour ensuite se connecter au boulevard de Sainte-Anne-de-Bellevue. Les travaux se sont effectués du 22 juillet au 10 août 2015.

Intervention	Réponse
(Citoyen) Les travaux de relocalisation du CN sont prévus pour quelle date ?	(David Maréchal, KPH Turcot) Actuellement, les travaux de préparation sont prévus cet automne et la relocalisation est prévue pour l'année prochaine.

En terminant, la construction de la voie de desserte de l'autoroute 20, le long du boulevard Pullman, est entamée, et les travaux d'éléments de fondation se poursuivent en septembre.

Intervention	Réponse
(Derek Robertson) Est-ce que les travaux dans le secteur sont la nuit ou juste de jour ?	(David Maréchal, KPH Turcot) Il y a des travaux de nuit dans cette zone. Nous sommes en train de regarder pour installer une station sonore permanente dans les quartiers, mais jusqu'à présent, nous sommes en dessous du seuil de bruit permis.
(Jody Negley) Il y a des arbres fruitiers derrière les bacs de compostage près des rues Saint-Jacques et Desnoyers. Est-ce que cet espace assez restreint est vraiment essentiel à vos travaux ?	(David Maréchal, KPH Turcot) Il y a des bacs de compostage sur le site du MTQ. Afin de réaliser les travaux, ils vont devoir être relocalisés. Nous pouvons les relocaliser, mais nous ne pouvons pas contacter les propriétaires des terrains afin de s'assurer s'ils acceptent. Si vous avez des suggestions, nous sommes à l'écoute.
(Jody Negley) Ce n'est pas la première fois que vous détruisez les végétaux que nous venons de planter. Ça fait plusieurs fois que nous recommençons l'aménagement à cause de travaux. Dans cette situation, comment encourager les citoyens à faire un travail de jardinage pour embellir le quartier ?	(David Maréchal, KPH Turcot) Le problème actuellement est que nous sommes collés sur l'autoroute 720. Afin de maintenir la circulation, les structures doivent être construites au milieu. Il ne serait pas sécuritaire pour les citoyens de laisser les bacs de compostage à cet endroit. Nous allons regarder avec la Ville. Nous voulons trouver un accord.
(Jody Negley) Est-ce possible de mettre une clôture autour de l'aménagement ?	(Andrée-Anne Bégin, KPH Turcot) En fait, c'est que le trottoir sera fermé. Apporter les bacs de compostage directement en bordure du trottoir, avec la circulation de machinerie qu'il va y avoir,

	ne serait pas du tout sécuritaire pour les citoyens.
(Jody Negley) Ça fait longtemps que je demande d'instaurer des mesures de protection dans le quartier parce que nous sommes dans un chantier, mais vous êtes également dans un quartier avec des enfants qui jouent dans les rues. C'est ce que l'on essaie de faire avec les projets d'embellissement, de jardins communautaires et d'aménagement. Est-ce que l'on pourrait se fixer une date et regarder ensemble quelles sont les options envisageables pour aménager les choses ?	(David Maréchal, KPH Turcot) Nous allons conserver les bacs de compostage, c'est certain. Concernant les jardins, cela va être plus difficile dans une zone de chantier, mais nous allons aller sur place et regarder ce que nous pouvons faire.
(Citoyen) Je sais que la Ville de Montréal a des projets d'infrastructures pour la rue Notre-Dame en 2016. Est-ce qu'il y a déjà un plan alternatif pour la vie des citoyens ?	(Marie-Sophie Couture, VdM) Il va y avoir des consultations qui vont être annoncées bientôt et il va y avoir du design participatif avec différents services de l'arrondissement, ainsi que les commerçants et les résidents. Il va y avoir des annonces plus précises auprès des commerçants, travailleurs et résidents du quartier. Le concept final n'est pas confirmé. Les infrastructures sont vieilles. Elles doivent être refaites. Le design n'est pas encore développé. Le but est de faire une table de concertation pour s'assurer de bien cerner les besoins et les opportunités. Par la suite, il va y avoir les plans et devis à préparer ainsi que la présentation du concept à la population. Pour la coordination des travaux, la Ville de Montréal travaille en partenariat avec le MTQ et KPH. Ces derniers doivent nous présenter leur cheminement et tenir compte de nos enfants.
(Citoyen) J'ai vu vos détours pour l'avenue Greene et les camions ne peuvent pas passer par là. À quel endroit les camions vont-ils passer quand l'avenue Atwater sera fermée ? Je voulais savoir si cette correspondance a été reçue ? Quand on prend la peine de vous écrire, pouvez-vous faire circuler la lettre aux personnes impliquées ?	(David Maréchal, KPH Turcot) Oui, nous recevons bien vos correspondances.

Suivi à faire concernant la Ville de Montréal (VdM)
Présentation de Marie-Sophie Couture (VdM)

Comme à chaque rentrée scolaire, la Ville a comme priorité les détours scolaires, les traverses piétonnes, les panneaux de signalisation pour les étudiants, etc. Toutes les écoles à proximité de la rue Wellington ont maintenant 110 panneaux scolaires, incluant les panneaux de vitesse.

Il y a maintenant une zone de 30 km/h sur la rue Saint-Antoine Ouest. Le changement est justifié particulièrement en raison des CPE à proximité. Concernant l'extension, la Ville n'a plus d'arguments valables, car les comptages effectués au printemps et durant l'été ont démontré qu'il y a très peu de gens qui traversent la rue. La demande pour les feux de circulation a été déposée de nouveau et une analyse sera effectuée afin de revoir la pertinence. La distance entre les feux est pertinente et l'enjeu est toujours le volume de citoyens qui traverse l'intersection.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) On ne peut pas dire qu'il y a seulement 5 personnes, donc ce n'est pas important ! C'est gens-là paient des taxes. Je comprends que l'on privilégie les endroits où il y a plus de citoyens. Mais on ne peut dire que vu qu'il n'y a pas beaucoup de gens touchés par la demande, on ne garantira pas la sécurité de ses gens-là. Dans la zone dont vous parlé, c'est vraiment une zone de parc.	(Marie-Sophie Couture, VdM) Je suis d'accord avec vous et c'est pourquoi nous avons refait la demande. Il y a eu une analyse et afin d'avoir des feux de circulation, nous devons respecter les normes nationales, les normes de la Ville, etc. Il y a donc plus de chance que ce sera un feu sur demande.

Concernant les pistes cyclables, il y a deux tracés à l'étude actuellement. Le premier se rendrait jusqu'au quai ouest de l'avenue Atwater et le deuxième du côté est de l'avenue Atwater.

De plus, il y a une démarche en cours avec Montréal en mouvement. Un groupe de citoyens a proposé un plan, avec des urbanistes, afin de repasser l'avenue Atwater. La Ville attendra de recevoir les idées proposées, tout en sachant que les axes nord et sud doivent être débloqués.

Il y a également des études de faisabilité en cours afin de terminer les réseaux en lien avec les rues Saint-Antoine Ouest et Saint-Jacques, entre l'avenue Atwater et la rue Guy. Normalement, lors du prochain comité de bon voisinage, les scénarios préliminaires pourront être présentés.

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon-Beltran) Est-ce qu'il va y avoir une présentation plus complète lors du prochain comité de bon voisinage pour tout ce qui est des plans d'intervention de la Ville de Montréal ? Entre temps, est-il possible d'envoyer des suggestions d'intervention ? J'ai une longue liste et nous n'avons pas le temps de la présenter ici.	(Marie-Sophie Couture, VdM) Je pense que la beauté de ces rencontres est que si vous avez des propositions à déposer, vous pouvez le faire auprès du comité de bon voisinage, Ainsi, nous pouvons échanger avec tous les citoyens concernés en même temps.

La rencontre se termine à 21 h 30.

Prochaine rencontre du comité : le 20 octobre 2015